

GROUPE OPEN

Société à Conseil d'Administration au capital de 1 640 529 EUR.
Siège social : 97 à 103, Boulevard Pereire, 75017 Paris.
348 975 087 R.C.S. Paris.

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je soussigné(e) ¹

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

titulaire deobligations émises par GROUPE OPEN le 19 octobre 2007 sous forme d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables pour un montant nominal de 40.000.000 euros et après avoir pris connaissance du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée générale des titulaires d'obligations convoqués par le Représentant de la masse des porteurs d'obligations en Assemblée Générale le **12 Septembre 2011 à 9 heures** (heure de Paris), **97 Boulevard Pereire, 75017 Paris, France²**, , et conformément à l'article L.228-61 du Code de commerce, déclare émettre les votes suivants sur les résolutions :

(Merci de cocher la case correspondant à votre choix)

RESOLUTION 1

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

RESOLUTION 2

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

RESOLUTION 3

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

Fait à : le :

Signature et titre

¹ Nom, prénom usuel et domicile (veuillez remplir lisiblement)

² Au cas où l'assemblée ne pourrait valablement délibérer faute de quorum, une autre assemblée sera convoquée ultérieurement à une date à communiquer à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

NOTE IMPORTANTE

TOUTE ABSTENTION EXPRIMÉE DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE OU RÉSULTANT DE L'ABSENCE D'INDICATION DE VOTE SERA ASSIMILÉE À UN VOTE DÉFAVORABLE À L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION.

L'INDICATION DE DEUX VOTES CONTRADICTOIRES AU REGARD D'UNE RÉOLUTION VAUDRA UN VOTE DÉFAVORABLE À L'ADOPTION DE CETTE RÉOLUTION.

LE PRÉSENT FORMULAIRE VAUT POUR LES ASSEMBLÉES SUCCESSIVES CONVOQUÉES AVEC LE MÊME ORDRE DU JOUR.

LES PORTEURS D'OBLIGATIONS DEVRONT OBTENIR UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE AUPRÈS DE LEUR INTERMÉDIAIRE HABILITÉ EUROCLER FRANCE. CETTE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE DEVRA ÊTRE DATÉE, AU PLUS TARD, DU 12 SEPTEMBRE 2011.

IL EST PRÉCISÉ QU'EN CAS DE SECONDE CONVOCATION, LES PORTEURS D'OBLIGATIONS DEVRONT OBTENIR UNE NOUVELLE ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE AUPRÈS DE LEUR INTERMÉDIAIRE HABILITÉ EUROCLER FRANCE.

LES VOTES PAR CORRESPONDANCE NE SONT PRIS EN COMPTE QUE SI CE FORMULAIRE PARVIENT À GROUPE OPEN (COORDONNÉES CI-DESSOUS) **AU PLUS TARD LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 2011.**

LE FORMULAIRE DE VOTE REÇU PAR GROUPE OPEN DOIT COMPORTER LES MENTIONS SUIVANTES :

- LES NOM, PRÉNOM USUEL ET DOMICILE DU TITULAIRE D'OBLIGATIONS ;
- UNE MENTION CONSTATANT LE RESPECT DE L'UNE DES FORMALITÉS PRÉVUES À L'ARTICLE R.225-86 DU CODE DE COMMERCE, À SAVOIR LA DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION D'INSCRIPTION EN COMPTE DES OBLIGATIONS ;
- LA SIGNATURE DU TITULAIRE D'OBLIGATIONS OU DE SON REPRÉSENTANT LÉGAL OU JUDICIAIRE.

UN TITULAIRE D'OBLIGATIONS NE PEUT À LA FOIS ADRESSER À GROUPE OPEN UNE PROCURATION ET LE PRÉSENT FORMULAIRE. TOUTEFOIS, EN CAS DE RETOUR DES DEUX DOCUMENTS, LE POUVOIR SERA SEUL PRIS EN COMPTE, SOUS RÉSERVE DES VOTES EXPRIMÉS DANS LE FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE.

GROUPE OPEN SA

Direction Juridique-Vanessa MICHARD

97 Boulevard Pereire

75017 PARIS

Tél 01 40 53 36 44

Fax 01 40 53 35 01

vanessa.michard@open-groupe.com